



Conseil communal  
de  
1147 MONTRICHER

## PROCÈS-VERBAL

OBJET DE LA SÉANCE	Conseil communal
LIEU	Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville
DATE ET HORAIRE	29 juin 2023 – 20 h 15
PARTICIPANTS	Conseil communal Municipalité Mme Mary-Laure Morel, huissière Presse : Arnold Grandjean
EXCUSÉS	Mmes Graziella Clément, Muriel Pinard, MM. Julien Buffet, Hervé Buffet, Kévin Golay, Jeff Laffely, Alain Lambercy et Alain Morel
ABSENTS	M. Jeremy Faillétaz
RÉDACTEUR DU PROCÈS-VERBAL	M. Maher Hachem
DISTRIBUTION	À tous les participants et excusés, excepté la presse
DATE D'ÉMISSION	03.12.2023

### Accueil et bienvenue

Le Président M. Sylvain Freymond ouvre la séance à 20h15. Il salue les conseillers et conseillères ainsi que la Municipalité et les remercie d'être présents, ainsi que la presse.

### Appel

26 conseillers·ères répondent à l'appel.

Mmes Graziella Clément, Muriel Pinard, MM. Julien Buffet, Hervé Buffet, Kévin Golay, Jeff Laffely, Alain Lambercy et Alain Morel sont excusés.

M. Jeremy Faillétaz est absent.

Le quorum étant atteint, les débats peuvent commencer.

La Municipalité est au complet.

---

## Ordre du jour

1. **Acceptation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2023**
3. **Préavis municipal n° 03/2023 « Rapport de gestion et comptes 2022 »**
4. **Elections statutaires**
5. **Communications du Bureau**
6. **Communications de la Municipalité**
7. **Propositions individuelles et divers**

---

### 1. **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans remarque à l'unanimité par un vote à main levée.

---

### 2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2023**

Le procès-verbal est accepté sans remarque à l'unanimité par un vote à main levée avec remerciements à son auteur.

---

### 3. **Préavis municipal n° 03/2023 « Rapport de gestion et comptes 2022 »**

**Le Président M. Sylvain Freymond** passe la parole à M. le Syndic Didier Amez-Droz.

**M. Didier Amez-Droz** remercie la Commission de gestion pour le rapport au nom de la municipalité. Il considère que les remarques émises dans le rapport au point 928 considérant la gestion comme aléatoire sont erronées. Afin de corriger ces allégations, il cite le rapport d'un expert comptable, M. Pierre Busset, qui analyse la structure du bilan et permet de contrôler deux points importants : la couverture financière des fonds de réserve est suffisante et le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieure au montant total des investissements du patrimoine administratif. Il précise que la couverture financière est de 111.99%, tandis que concernant les emprunts, les immobilisations sont de 6.841 millions alors que les emprunts sont de 3.400 millions de Francs, ce qui est largement suffisant. Il cite également d'autres chiffres concernant l'autofinancement des investissements, en précisant que la Commune a totalement autofinancé ses investissements au cours des 10 dernières années. Au sujet du dernier point du rapport, il précise que l'amortissement n'est pas aléatoire. Il rappelle que les comptes sont supervisés par un organe de contrôle, la fiduciaire Fiprom, qui a fait un rapport ne laissant planer aucun doute quant à la bonne gestion des finances communales. Il précise que l'amortissement en question a été discuté avec l'organe de contrôle et sert à éviter de laisser apparaître un excédent de revenu excessif. Concernant MCH2, il précise qu'un réajustement de la valeur du patrimoine financier n'est pas à l'ordre du jour.

**Le Président** précise que le rapport cité par M. Amez-Droz sera joint au PV. Il passe la parole à Mme Elodie Baudin, rapporteur de la Commission de gestion **Mme Elodie Baudin** qui lit son rapport. A la fin de la lecture, le Président remercie la commission et propose à l'Assemblée de passer les comptes points par point.

---

**M. Olivier Bédard** demande où se trouve le local Rte de la Traversaille.

**M. Didier Amez-Droz** répond qu'il s'agit de l'ancien local des pompiers dans lequel stationne actuellement le corbillard.

La parole n'étant pas demandée, la discussion est close. Le Président passe au vote.

#### **Le Conseil communal**

- vu le préavis n° 03/2023 de la Municipalité et le résumé des comptes 2022 présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

- d'accepter les comptes 2022 tels que présentés ;
- d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2022 ;
- d'en donner décharge à la Municipalité.

Résultat du vote : 24 oui, 1 non et 1 abstention

---

#### **4. Elections statutaires**

Le Président donne la parole à la Vice-présidente Mme Christine Morel.

Le Président M. Sylvain Freymond se met à disposition pour un nouveau mandat. Aucun autre candidat ne se présente. M. Sylvain Freymond est élu tacitement, avec les applaudissements des conseillers.

Mme Christine Morel, Vice-présidente se met à disposition pour un nouveau mandat. Aucun autre candidat ne se présente. Mme Christine Morel est élue tacitement, avec les applaudissements des conseillers.

Pour l'année 2023-2024, les scrutateurs seront MM. Fabien Keller et Christophe Guignard et les scrutateurs-suppléants Mme Elodie Gallay et M. Damien Isely.

Mme Mary-Laure Morel, huissière est reconduite dans sa fonction sous les applaudissements de l'Assemblée.

Le Président remercie les membres du bureau pour leur travail tout au long de l'année.

Selon l'article 38 et 39 du Règlement communal, les Commissions de gestion et des finances sont rééligibles d'année en année.

---

**La Commission des finances** se compose actuellement de Mmes Aurore Humen, Jocelyne Penel, MM. Blaise Arlaud, Walter Haenni et François Morel.

Tous les membres acceptent de rester dans la commission. Aucun autre conseiller ne se porte candidat. Ils sont donc réélus par acclamations.

**La Commission de gestion** se compose actuellement de Mmes Elodie Baudin, Joëlle Prodolliet, MM. Olivier Chenuz, John Desmeules, et René Minnig.

Mme Joëlle Prodolliet ne souhaitant pas se représenter, elle doit être remplacée. Les autres membres acceptent de rester dans la commission.

Le Président propose de procéder en deux étapes :

- Premièrement, à la réélection de Mme Elodie Baudin, MM. Olivier Chenuz, John Desmeules, et René Minnig. Ils sont réélus par acclamations.
- Deuxièmement, à l'élection du dernier représentant de cette commission. Il demande à l'Assemblée des propositions de candidats. M. Yvan Lugeon propose sa candidature. Aucun autre candidat ne se présente. Il est élu par acclamations.

---

## 5. Communications du Bureau

Le Président remercie les participants à la visite du patrimoine local du 24 juin 2023. Il remercie particulièrement Mme Christine Morel ainsi que M. Didier Amez-Droz pour leur contribution. Il remercie également les employés communaux pour leur présentation des lieux visités.

Le président annonce qu'une sortie aura lieu au mois de novembre sur proposition de M. Pierre-André Blanchard le 11.11.2023, afin de visiter la centrale nucléaire de Gösgen. Des informations seront communiquées aux conseillers ultérieurement.

M. Pierre-André Blanchard précise que le but de la visite est que chacun puisse se faire une opinion sur la production d'énergie nucléaire et poser des questions aux exploitants.

---

## 6. Communications de la Municipalité

**M. Norbert Penel** informe le Conseil que les travaux au chalet de Chardève avancent bien.

Il annonce que les travaux de transformation des anciens locaux Raiffeisen en salle de classe ont débuté la semaine précédente.

**M. Caroly Schopfer** annonce qu'une restriction d'eau sera probablement déclarée prochainement.

Concernant le projet d'amélioration de la sécurité du tronçon gare-village, M. Schopfer annonce que des subventions cantonales seront demandées. Il précise que si le projet qui sera présenté par la Municipalité est retenu par le Canton, les subventions couvriront l'ensemble des coûts de la partie situés sur les tronçons de route cantonale. Des travaux d'entretien auront lieu sur la route cantonales et le but est de faire ces travaux en même temps.

---

---

**M. Cédric Beaud** annonce que l'UAPE à Montricher sera ouverte toute la journée dès août 2023. Par contre, 25 demandes d'accueil parascolaire à Apples n'ont pas de solutions actuellement. En septembre, un préavis d'études pour la construction d'un nouveau collège à Apples sera déposé par l'ASIABE au Conseil interscolaire pour les études du projet. Le projet de l'ASIABE comporte un bâtiment en construction bois issus des forêts des Communes de l'association.

**M. Pierre-Yves Morel** souhaite de belles vacances d'été à tous et n'a pas de communication.

**M. Didier Amez-Droz** remercie le Conseil pour sa confiance lors du vote concernant les comptes. Il annonce que la nouvelle péréquation intercommunale a été validée par l'AdCV et l'UCV. Des modifications dans la répartition de la péréquation sont prévues. Il informe le Conseil que l'épicerie sera rouverte dès que possible.

---

## 7. Propositions individuelles et divers

**Mme Christine Morel** annonce que les apéros fontaine seront organisés, les dates sont disponibles sur le site internet de la Commune.

**Mme Aurore Humen** demande si le rapport concernant la sécurisation du trajet gare-village est disponible. M. Didier Amez-Droz répond que la Municipalité préfère ne pas diffuser le rapport et proposer un projet complet le moment venu.

**M. Olivier Bédard** demande quel est le plan de la Municipalité concernant les arbres morts des forêts. M. Pierre-Yves Morel répond qu'ils seront coupés et commercialisés s'ils ne se situent pas dans des réserves.

---

La parole n'étant plus demandée, le Président demande au secrétaire d'effectuer le contre-appel.

La séance est levée à 21h15.

---

Le président :



Sylvain Freymond



Le secrétaire :



Maher Hachem

Dates des prochains Conseils communaux :

- Samedi 2 décembre 2023

Annexe : rapport sur les comptes 2022